

## District de la Corrèze

### Siège social :

35 Rue Léon Branchet  
19100 BRIVE

### Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.  
Fax : 05.55.17.74.09.

### Site :

<http://foot19.fff.fr>

### E-mail :

[district@foot19.fff.fr](mailto:district@foot19.fff.fr)

### Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :  
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00  
Vendredi :  
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00  
Samedi :  
9 H 00 . 12 H 00

## Agenda

**Commission Statuts de l'Arbitrage :**  
Jeudi 13 Septembre 2018 à 17 H 30

**Commission Ethique et Fair-Play :**  
Jeudi 13 Septembre 2018 à 19 H 30

**Commission Partenariat :** Mercredi 19  
Septembre 2018 à 18 H 30



# REUNION ANNUELLE DES ARBITRES



**VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2018  
à 20 H 30  
au Siège du District à Brive**

**Présence obligatoire de tous les Arbitres  
de District.**

\*=\*=\*=\*=\*=\*

De plus, pour les Arbitres « Unafistes » le  
Président de l'UNAF 19 Luc LAFLAQUIERE vous  
invite à la réunion annuelle à 19 H 30.

## Sommaire

Infos ⚪ .....p 1 - 2 et 7

Procès verbaux ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ⚪ ..p 3 à 6

Comptes rendus ⚪ ⚪ ....⚪ ⚪ ⚪ p 8 à 10

Partenaires institutionnels ⚪ ..... p 11

Partenaires privés..⚪ p 12 . 13 . 14 .  
15 et 16



## Florent ARTEIL, nouveau Service Civique



Florent ARTEIL, titulaire du BMF (Brevet Moniteur de Football), a récemment signé un contrat Service Civique avec le Comité Olympique Départemental de la Corrèze pour une durée de 8 mois, pour intervenir au District de Football de la Corrèze (structure d'accueil).

Florent aura pour mission jusqu'au mois de Mai 2019, sous la tutelle de Yorick BRANDY, Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques :

- Promouvoir et valoriser le Programme Educatif Fédéral (PEF) au sein des clubs ;
- Intervenir en soutien des référents éducatifs afin d'optimiser le déploiement du PEF au sein des clubs ;
- Développer le réseau des clubs engagés dans le PEF ;
- Proposer et participer à des actions citoyennes et sociales en relation avec les thèmes du PEF sur des actions pilotées par le District de Football ;
- Communiquer les actions relatives au PEF ;
- Accompagner les Commissions Départementales dans les actions en faveur du Football Féminin et de la Féminisation ;
- Aider à l'organisation des manifestations à destination du public Féminin ;
- Etre en contact avec les référents des clubs pour les accompagner dans leurs démarches.



## COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

### Réunion du 29 Août 2018

**Présents** : Mmes CHAMINANT Fanny . BRAGA Nadine . Mrs FARGES Claude . CHARTIER Gérard . LEYGE Marc . BROCC Jean-Claude.

**Excusé** : Mr TREMOUILLE Serge.

\*\*\*\*\*

#### **1/ COURRIERS RECUS :**

##### ***AS Seilhac (520024) du 24/08/2018 :***

Déclaration de matchs amicaux :

- 31/08/2018 : AS SEILHAC / AS JUGEALS/NOAILLES
- 01/09/2018 : AS SEILHAC (2) / AS LAGUENNE/STE FORT/LAGARDE (2)

Accordés sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours 2018/2019.

##### ***FC St Angel (550366) du 25/08/2018 :***

Déclaration de match amical le 26/08/2018 à 15 H 00 contre l'AS TURCS DUSSEL.

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours 2018/2019.

##### ***USFV Albussac/Neuville/Monceaux (545105) du 26/08/2018 :***

Déclaration de matchs amicaux :

- 31/08/2018 à 19 H 00 à Albussac (Féminines) : USFV ALBUSSAC/NEUVILLE/MONCEAUX / SS STE FEREOLE
- 02/09/2018 à 15 H 00 à Albussac : USFV ALBUSSAC/NEUVILLE/MONCEAUX / JS ROSIERS

Accordés sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours 2018/2019.

##### ***AS St Martial (526326) du 28/08/2018 :***

Déclaration de match amical le 02/09/2018 à 15 H 00 à St Martial : AS ST MARTIAL / FRJEP ST GERMAIN

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours 2018/2019.

##### ***Ent. Perpezac/Sadroc (547105) du 29/08/2018 :***

Déclaration de match amical U14.

Pris note.



## **2/ MUTES SUPPLEMENTAIRES :**

### ***Mail de l'Ent. des Barrages de la Xaintrie (581233) du 24/08/2018 :***

Demande de deux mutés supplémentaires en Equipe 1<sup>ère</sup> (cf. Article 45 du Statut de l'Arbitrage).

Pris note.

### ***Mail de l'AS Laguenne/Ste Fort/Lagarde (581961) du 25/08/2018 :***

Demande d'un muté supplémentaire en Equipe 1<sup>ère</sup> (cf. Article 45 du Statut de l'Arbitrage).

Pris note.

### ***Mail du CA Brignac (520724) du 27/08/2018 :***

Demande d'un muté supplémentaire en Equipe 1<sup>ère</sup> (cf. Article 45 du Statut de l'Arbitrage).

Pris note.

## **3/ COUPE MAURICE LEBLANC :**

### ***Modification du règlement***

Article 5 identique à l'Article 5 de la Coupe de la Corrèze.

Nouveau règlement à paraître.

## **4/ TIRAGE DES COUPES :**

### ***1<sup>er</sup> Tour de la Coupe de la Corrèze***

Rencontres à jouer le 16 Septembre 2018 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Liste des matchs à paraître sur le site du District de Football de la Corrèze et envoi aux clubs via la messagerie officielle.

- RC ST EXUPERY / US VARS
- US LE LONZAC / AS TREIGNAC
- AS MEYSSAC / AS TURCS D'USSEL

### ***1<sup>er</sup> Tour de la Coupe Maurice Leblanc***

Rencontres à jouer le 16 Septembre 2018 sur le terrain du 1<sup>er</sup> nommé.

Liste des matchs à paraître sur le site du District de Football de la Corrèze et envoi aux clubs via la messagerie officielle.

- A. ESTIVAUX-ST PARDOUX / AS ALTILLAC
- ST MARTIAL-EYREIN / CA BRIGNAC
- O. MAUMONT / AS MERCOEUR
- AS COLLONGES-CHAUFFOUR / FC CUBLAC
- CA EYGURANDE / ES DU PLATEAU
- JS ROSIERS / ES LIGINIAC

**5/ RAPPEL DES POINTS IMPORTANTS SAISON 2018/2019 :*****Demandes de modifications de matchs (date, horaire) :***

Uniquement par Footclubs (minimum 7 jours avant le match)

Refus de report pour repas, communion, baptême etc

Demandes de reports de matchs pour décès : uniquement pour les licenciés.

***Mails :***

Les courriers via les boites mails personnelles ne sont pas traités, les clubs doivent obligatoirement utiliser la messagerie Zimbra pour les communications avec le District de Football de la Corrèze.

***Calendriers :***

Les journées « RAT » ne veulent pas dire libres mais susceptibles d'être utilisées en cas de matchs en retard.

***Arrêtés municipaux :***

Une procédure a été mise en place depuis plusieurs saisons (cf. document « Impraticabilité des terrains » dans l'onglet Point Infos du District de Football de la Corrèze).

Des contrôles pourront être effectués selon avis de la Commission et les inversions seront effectuées lorsque cela sera possible.

***Rencontres D4 :***

Contrôles possibles.

***Dates de fin d'engagement Coupes et Championnats :***

Nécessité d'indiquer les désidératas avec précision au moment des engagements.

***Publication des calendriers :***

A la réception, les clubs doivent vérifier les calendriers et les occupations de terrains.

***Déclaration des matches amicaux :***

Obligatoires. Il faut également penser à faire une feuille de match.

***Tournois :***

Déclarations à effectuer auprès du District de Football de la Corrèze.

Pas de tournoi lors des Finales de Coupes organisées par le District de Football de la Corrèze.

Pour les tournois organisés après le 1er Juillet, un règlement est obligatoire.

La Secrétaire de Séance  
N. BRAGA

Les Présidents de la Commission  
F. CHAMINANT / C. FARGES



## Réunion du 3 Septembre 2018

**Présents** : Mme CHAMINANT Fanny . Mrs FARGES Claude . TREMOUILLE Serge.

\*\*\*\*\*

### **Mail de l'Ent. des Barrages de la Xaintrie (581233) du 1<sup>er</sup> Septembre 2018 :**

Déclaration d'un match amical le 2 Septembre 2018 à 15 H 00 à St Privat contre FC Argentat (3).

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours.

### **Mail de AS Marcillac/Clergoux (563730) du 2 Septembre 2018 :**

Déclaration d'un match amical Féminin le 2 Septembre 2018 à 13 H 00 : AS Marcillac-Clergoux-Vitrac-Corrèze / FC St Jal à Marcillac.

Transmis à la Commission concernée.

### **Mail du CS Allasac (552330) du 16 Juillet 2018 :**

Déclaration d'un match amical le 5 Septembre 2018 à 19 H 30 : CS Allasac (2) / ASV Malemort (2).

Accordé sous réserve que les participants soient à jour de leurs licences pour la saison en cours.

*P/La Commission Gestion des Compétitions Séniors  
F. CHAMINANT / C. FARGES*





## **JOURNEES DE RENTREES**

**U7 È U9 et U11**

**SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018**  
**pour les U11**

**SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018**  
**pour les U7 et U9**



## Compte rendu Réunions d'Informations et d'échanges avec les RESPONSABLES ECOLE DE FOOTBALL

**Clubs représentés** : C.A Eygurande Merlines, AS St Pantaléon, AS Laguene/ Ste Fortunade, AS Marcillac/Clergoux, ASPO Brive, ESA Brive, US St Clément, CA Egletons, Ent. Du Barreau, Olympique du Maumont, AS Jugeals/Noailles, ES Nonards, ASV Malemort, Tulle FC, FC Cosnac.

**Excusés** : AS Meyssac, US Lanteuil, S.S.Ste Féréole, Entente des Vergers, AS Atiliac.

Début de la réunion à 19 H 35.

### Présentation

Intervention de Gérard LENOIR pour présenter le Football Educatif (des U7 aux 13) qui sera le thème majeur de la réunion.

Présentation de Yorick BRANDY futur Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques.

Présentation de chaque personne assistant à la réunion (Nom, Prénom, Fonction(s) dans le club).



### Messagerie Zimbra

Il est rappelé à tous les responsables Ecole de Football que zimbra est la messagerie officielle par laquelle les clubs, le District et la Ligue communiquent entre eux et que toutes demandes doivent passer par celle-ci.

Il est conseillé à chaque responsable d'avoir un accès afin de pouvoir prendre en compte les informations et de pouvoir les transmettre à tous les responsables de catégories ou éducateurs concernés.

Dans le cas où le responsable Ecole de Foot ne peut y avoir accès il doit s'assurer d'être bien informé de toutes les informations le concernant ou concernant les éducateurs ou les catégories dont il est le responsable.

### Diversification des pratiques

Un point est fait sur la diversification des pratiques. Elle a déjà été bien mise en place par Olivier COELHO (ex CDFA) aux travers des Interclubs, Festifoot, découverte Futsalõ

### Objectifs

Elle a pour but de fidéliser nos licenciés en leur proposant une palette plus élargie tout en gardant l'activité Football comme socle. Elle permet également de rendre notre sport plus attractif et de véhiculer une image qui se rapproche plus du Football que l'on souhaite voir à cet âge-là.

Elle permet également développer les capacités de nos licenciés d'une manière plus importante suivant certaines activités (l'adresse et la précision avec le Golf-Foot, la technique et la vitesse d'exécution avec le Futsalõ )

Elle peut permettre également de se rapprocher de l'épanouissement de chaque enfant au sein de l'activité en augmentant les formes de pratiques. Et il est rappelé que la recherche principale de tous les Educateurs doit avant tout être le bien-être social de tous nos jeunes à cet âge-là.



Elle doit arriver à permettre aussi la participation de chaque club aux Journées Départementales (Finale Challenge U11 et Finale Départementale du Festival Foot U13 Pitch) avec un binôme par club représenté pour le Golf-Foot en U11 et un binôme par club pour la Pitch U13. A noter également pour cette année la apparition d'un Challenge U11 Futsal qui sera ouvert à tous les clubs inscrit en catégorie U11.

### Actions

U7 : Festifoot, Interclub et découverte Futsal

U9 : Festifoot, Interclub et découverte Futsal

U11 : Golf . Foot, découverte Futsal et Challenge Futsal

U13 : Futnet (tennis Ballon)

### Rôle du Responsable Ecole de Football dans le projet de la diversification des pratiques

Transmettre les informations aux Educateurs

Accompagner les Educateurs dans la mise en place des actions

Veiller au bon déroulement et apporter des conseils

Etre en lien avec le responsable au niveau Départemental

Donner de l'importance et de l'intérêt aux actions auprès de ses Educateurs.

### Calendrier

Le calendrier général de la saison sera distribué le jour des réunions de secteurs qui auront lieux le 10 et le 14 Septembre 2018 pour les Educateurs et responsables de catégorie U11 et le 17 et 20 Septembre 2018 pour les Educateurs et responsable de catégorie U7 et U9.

U7 : 18 dates (réunion de secteurs, 8 plateaux, Rentrée du Foot + JND, 2 interclubs, 2 Festifoots, 1 Futsal, 2 formations)

U9 : 20 dates (réunion de secteur, 10 plateaux, Rentrée du Foot + JND, 2 interclubs, 2 Festifoots, 1 futsal, 2 formations)

U11 : 21 à 25 dates (Réunion de secteurs, 13 plateaux, Rentrée du foot, 1 à 3 challenge U11, 1 à 3 challenge futsal ou découverte, Golf . Foot, 3 formations)

### Les Lois du jeu :

Un rappel est fait concernant les lois du jeu en U7 et U9 principalement.

Dimensions des terrains (30m x 20m en U7) et (35m à 40m x 25m à 30m en U9)

Touches au pied (U7 . U9)

Relance protégée à 8 mètres (Quand le gardien se trouve en possession de la balle tous les adversaires doivent se repositionner en dehors de la zone de 8m qui doit être mise en place sur les terrains → Deux coupelles d'une couleur différente de part et d'autre du terrain suffisent pour la définir.



Le temps de jeu (100% en U7 et U9 → Ne pas hésiter à créer une équipe supplémentaire composée de joueurs de plusieurs clubs qui changent à chaque match plutôt que de mettre des remplaçants)

Concernant les U11 se rapprocher du maximum possible des 100% de temps de jeu et ne pas hésiter à ce que chaque joueur découvre le rôle de remplaçant.

### **Formations**

Les formations dispensées sur le département sont visibles sur le site du District dans l'onglet formation.

Les inscriptions se font directement sur le site en renseignant les éléments demandés avant de renvoyer des documents à la Ligue.

Il existe des modules sur le week-end (vendredi après-midi, samedi la journée et dimanche matin) qui auront lieu en dehors des journées de match de la catégorie concernée. Il existe aussi des modules sur 2 jours (2x8h) en période de vacances scolaires.

Pour toutes questions concernant la Formation des Educateurs et la Formation continue (recyclage) il faut s'adresser à **Olivier COELHO : 06 46 36 12 93**

### **Projet Club**

L'outil de l'autodiagnostic disponible sur Footclub vous permettra de faire un état des lieux des différents domaines de votre club (Associatif, Educatif, Sportif, Encadrement et Formations). Une fois remplie il vous permettra de cibler les manques ou les domaines dans lesquelles vous pouvez faire avancer votre club.

Il peut vous permettre également de voir si vous êtes labelisable par la Fédération.

Pour toutes questions n'hésitez pas à vous rapprocher de Yorick BRANDY.

### **Divers**

Une feuille de renseignements concernant les coordonnées des responsables Ecole de Foot et des responsables de catégories vous sera envoyée par mail (via zimbra), merci de vous assurer du retour de cette dernière correctement remplie afin de faciliter la communication entre les différents responsables et Educateurs.

Il consiste sur le fait que pour toute demande concernant le Football d'Animation, les différentes pratiques (Futsal, Golf-foot, Festifoot, Interclubõ ), le développement du Football Féminin et le Football à l'École, je suis joignable au : **07 85 04 81 58** ou par mail [yorick.brandy@gmail.com](mailto:yorick.brandy@gmail.com).

Je peux bien évidemment aussi me déplacer dans votre club afin d'aborder les sujets évoqués plus haut.

**Je rappelle également que mes mercredi après-midi vous sont réservés pour animer une séance, accompagner vos Educateurs, parler de votre projet club**



# PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MALEMORT





## PARTENAIRES PRIVES



17 Rue Denis Papin . B.P 135  
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex  
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



**A BAIE C. FENETRES**  
**PVC- ALU - BOIS**  
**6 Rue Marcellin ROCHE**  
**19100 BRIVE**  
**Tél:05.55.17.68.57**  
**Fax:05.55.17.69.78**



**SAS ASSIMON TP**





## PARTENAIRES PRIVES


**BAR-RESTAURANT**  
**PENSION DE FAMILLE 3 SALLES**  
**TRAITEUR**  
**Chez "Gus et Olga"**

3, rue du Tir (face à la Giat)  
 19000 TULLE  
**Tél. 05 55 20 26 73**  
**Fax : 05 55 20 26 73**




Garage **POUJET**





## PARTENAIRES PRIVES



 Z.I. du Verdier <b>LUBERSAC</b> ☎ 05.55.73.39.75 Fax 05.55.73.59.77	<b>FORAGES</b> ✓ RECHERCHE D'EAU ✓ GÉOTHERMIE ✓ DIRIGÉS
	✓ V.R.D. ADDUCTION EAU POTABLE ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
Site : <a href="http://www.contant.fr">www.contant.fr</a> • Email : <a href="mailto:info@contant.fr">info@contant.fr</a>	



COUVERTURE - ZINGUERIE  
NEUF - RESTAURATION  
Ardoises - Tuiles - Lauzes

**Henri LAVEAUX**



"La Vedrenne Haute"  
19360 COSNAC  
Tél. 05 55 23 13 90  
Fax 05 55 23 13 06



## PARTENAIRES PRIVÉS



**Intermarché**  
SUPER



**AEL**  
Bureautique  
PARTENAIRE  
**RICOH**  
★★★ EXPERT  
PHOTOCOPIEUR  
MOBILIER bureau  
Papeterie aux entreprises  
05.55.24.04.12  
BRIVE  
ZI MARQUISIE BRIVE



**Axess Automobiles**  
Brive - 05.55.87.17.17  
Tulle - 05.44.40.50.00





## PARTENAIRES PRIVES



VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode  
19270 USSAC  
06.50.53.70.42  
m-v-construction@orange.fr

